



Divorcer de quelqu'un de malade

Par **sodiro06**, le **06/02/2015 à 22:35**

bonjour

mon mari a déclaré une maladie depuis 2 ans .Il n'a pas été un bon mari et je lui ai tout passé pendant 20 ans . Aujourd'hui sa maladie a des répercussions sur la vie familiale et sur ma santé .Il a des hallucinations nocturnes et peut se montrer violent pendant la nuit ; Je commence personnellement un burn out .le divorce est-il possible ? Sachant que lui ne voudra jamais et que ma motivation principale est de garder ma santé et la force pour continuer à assumer .

Par **cocotte1003**, le **07/02/2015 à 08:21**

Bonjour, pour divorce il vous faut un avocat, allez en voir un. Vous pouvez divorce même si votre mari n'est pas d'accord car après deux ans de séparation, le divorce sera effectif que votre mari le veuille ou pas, cordialement

Par **aguesseau**, le **07/02/2015 à 13:51**

bjr,
même pour un divorce pour rupture définitive du lien conjugal, il faut passer devant le juge.
cdt

Par **Yamadjou coulibly**, le **08/02/2015** à **19:47**

oui le divorce peut être annoncé mais les cours et tribunaux car le mariage est acte juridique.
et si aviez au moins passer deux ensemble.

Par **sodiro06**, le **08/02/2015** à **22:42**

merci pour votre réponse